



**A v r i l**  
2007

# Vivre ensemble

La Queue en Brie

Magazine Municipal d'information n° 18

## Pour combattre les discriminations

Semaine  
du

# Vivre Ensemble



- \* Sport
- \* Expositions
- \* Atelier
- \* Ciné Débat
- \* Concert



Nouvelle ligne 207 RATP



Enfance et Petite Enfance



**FORUM  
DE L'HABITAT**



**100 MAGASINS A VOTRE SERVICE**

**R.N. 4 - ORMESSON**

# Avec vous et pour vous

Site internet :  
[www.laqueueenbrie.fr](http://www.laqueueenbrie.fr)

Adresse e-mail :  
[maire@laqueueenbrie.fr](mailto:maire@laqueueenbrie.fr)

**Permanences du Maire :**  
les vendredis sur RDV  
de 17 H à 19 H

## Transports et environnement : Répondre aux besoins et aspirations des Caudaciens

**L**e lundi 23 avril, le nouveau 207 RATP a pris son service et ses premiers voyageurs. Il aura fallu beaucoup de persévérance, des contacts répétés, des dossiers réactualisés pour obtenir du Syndicat des Transports d'Ile de France cette nouvelle ligne. Et surtout il aura fallu votre soutien avec la carte T, signée par 1100 d'entre vous et l'écoute renouvelée du Syndicat, maintenant géré par des élus et non plus par l'Etat. Résultat : les Caudaciennes et les Caudaciens avec les nouveaux horaires pourront accéder à la gare de Villiers (Eole) le dimanche et les jours fériés, le samedi plus fréquemment et surtout pourront rentrer tous les soirs sur la Commune jusqu'à 23h59. \*



Cette nouvelle ligne - car elle offre deux fois plus de possibilité de déplacements - s'inscrit dans **nos efforts quotidiens en faveur du développement durable**, qui comprend aussi celui des transports en commun pour réduire l'utilisation de la voiture et fluidifier la circulation.

La protection de notre environnement verdoyant passe aussi par des actes concrets.

Ainsi nous avons obtenu **la rétrocession gratuite de 20 000m<sup>2</sup> d'espaces naturels le long du Morbras**, avec aménagement d'une allée piétonne publique qui ira de l'abreuvoir du village à l'allée de la fontaine.

**Et puis en septembre s'ouvrira route de Brie une déchetterie gratuite, ouverte 6 jours sur 7 à tous les Caudaciens.** Elle renforcera par apport volontaire, le tri sélectif, la valorisation des déchets et leur recyclage.

Etre à l'écoute des aspirations des Caudaciennes et des Caudaciens pour améliorer la vie de tous les jours est la priorité que je me suis assignée. Elle est également partagée par la majorité du Conseil Municipal. **J'entends bien maintenir le cap, avec vous et pour vous.**

**Jean-Jacques DARVES**  
*Maire et Vice-Président  
de la Communauté d'Agglomération  
du Haut Val-de-Marne*



\* Les nouveaux horaires sont disponibles en mairie

Vivre ensemble La Queue en Brie

# Sommaire

## Vivre ensemble

La Queue-en-Brie

Place de l'Appel du 18 juin 1940  
94510 La Queue-en-Brie  
Tél. 01 49 62 30 72  
Fax 01 49 62 30 01  
site : [www.laqueueenbrie.fr](http://www.laqueueenbrie.fr)

Directeur de la publication :  
Jean-Jacques Darves

Ont collaboré à ce numéro,  
pour la rédaction :  
Monsieur le Maire, Martine Aubry,  
Thomas Moskofian, et Aline Roussel  
pour la maquette,  
la photogravure et l'impression :  
PÉRIGRAPHIC  
Numéro tiré à 5000 exemplaires

**Edito du Maire** ..... **3**

**Faits et gestes** ..... **5**

**Zoom sur...** ..... **8**

Action municipale en faveur des très jeunes Caudaciens

**Temps fort** ..... **10**

Budget 2007 : l'expression de nouvelles améliorations pour mieux vivre ensemble à La Queue-en-Brie

**Le service public communal** ..... **13**

Police municipale

**Portrait** ..... **14**

L'épicerie sociale

**Aménagement** ..... **15**

Projet d'aménagement du secteur Notre Dame à La Queue-en-Brie  
Lancement de la concertation

**Opinions des groupes** ..... **16**

**Infos pratiques** ..... **18**



## Hommage à Barbara

• Pour honorer le 10<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de la grande Barbara, la municipalité a organisé le 16 mars dernier, un concert unique rendant hommage à la diva. Celle qui fut l'une des plus belles voix de la chanson française a trouvé en Marie Sol une interprète de choix, à la fois passionnée et posée, qui a entraîné le public dans une vague intense d'émotion mêlée de nostalgie. Un bijou pour tous ceux qui gardent en mémoire l'inoubliable Aigle noir qui, dix ans après sa mort, nous manque cruellement. ■



## Démolition de la grange



• La grange (ancien atelier des services techniques de la ville) et le presbytère ont fait l'objet d'une démolition. Suite à l'affaissement du pignon sud, la grange menaçait de s'effondrer entraînant l'habitation contiguë et l'ancien presbytère. Par sécurité, la ville a fait procéder à la démolition de ces deux bâtiments. Aujourd'hui les ruines de la Tour médiévale surplombent un beau jardin qui s'ouvre sur la vallée du Morbras. L'objectif de la municipalité est de restituer cet espace aux Caudaciens, d'en faire un parc public, un lieu culturel. Les Caudaciens seront invités à donner leur avis pour en faire un projet commun. ■



## Inauguration de la nouvelle Mission locale

- Insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans
- Inauguration de nouveaux locaux

Vendredi 16 mars, Jean-Jacques DARVES, Président de la Mission Locale des Portes de la Brie, entouré de Messieurs Du Cray, Sous-Préfet de Nogent, Bénisti, Député Maire de Villiers et Jegou, Sénateur Maire du Plessis-Trévisse, a coupé le ruban tricolore lors de l'inauguration du nouveau siège social de la Mission Locale. Dans son allocution prononcée en présence d'une centaine d'invités, il a rappelé que les travaux d'aménagement ont été réalisés par des jeunes en insertion professionnelle dans le cadre d'un chantier de 8 mois et tenait à remercier le personnel et son directeur pour leur inves-

tissement dans ce projet. Soulignant qu'avec son siège social, la Mission Locale disposait d'antennes décentralisées dans les trois villes concernées, elle accueillait chaque année 1000 jeunes dont 450 en premier accueil. Sa fonction est d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en conduisant avec eux un parcours personnalisé vers l'emploi. Elle apporte aussi un appui permanent dans les démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté : le Président a conclu en constatant que « l'activité de la Mission Locale se développe sur un corps social malade et en souffrance et que les soins qu'elle apporte au malaise des jeunes ne guérissent pas les maux de notre société qui s'appellent le chômage et l'insécurité sociale. » ■





## Forum des métiers

Comme chaque année, le forum des métiers du collège Jean-Moulin a connu un franc succès. « Une trentaine d'exposants a adhéré au projet, explique Mohamed Berradhia, proviseur adjoint, ça offre une belle diversité de formations et de métiers à nos élèves ». L'objectif affiché pour la douzaine de classes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> était de dialoguer avec les représentants des lycées, CFA, entreprises et corps constitués nationaux, afin de déterminer le plus précisément possible le choix qu'auront à faire les élèves en fin de collège. « D'après les premiers échos, ils ont plutôt apprécié, note Mohamed Berradhia, c'est encourageant pour la suite ». ■



## Les jeunes fêtent internet

Si de plus en plus de foyers sont équipés d'une connexion Internet, on aurait tort de croire que l'outil est généralisé. C'est pourquoi le 18 mars dernier, à l'initiative du service Jeunesse,

une grande journée de l'Internet a été organisée à la MPT. Près d'une centaine de jeunes est venue, se familiariser pour les néophytes, ou simplement profiter pour les plus aguerris, des divers ateliers mis en place pour l'occasion. On notera par exemple, les deux simulateurs de vols et de conduite dans le pôle éducatif, le pôle jeu en réseau pour les

fans, et celui de navigation Internet pour les plus tranquilles. « On a voulu par cette action, permettre au plus grand nombre de se familiariser avec cet outil, commente ainsi Jean-Baptiste Magnat, responsable du service Jeunesse. Ceux qui n'ont pas Internet chez eux, ont pu le découvrir ici, ça fait partie de nos missions ». ■



## Nos aînés fêtent le Nouvel an chinois !

Pour célébrer le Nouvel An chinois, la municipalité a organisé, à l'attention des aînés, un grand repas dans le restaurant caudacien « Côté Zen ». Une quarantaine de personnes a ainsi pu découvrir l'ambiance si particulière qui se crée lors de ces célébrations asiatiques millénaires. Ils ont, de fait, pu vivre de l'intérieur le passage de l'année du chien à celle du porc et fêter l'an 4704 du calendrier chinois ! ■



## Rencontres citoyennes Caudaciennes :

**La vie associative au cœur du « vivre ensemble »**  
La diversité de notre tissu associatif était au rendez-vous ce mardi soir 6 mars, pour la dernière réunion de contacts directs souhaités par le Maire de la ville dans la salle du conseil municipal, clôturant ainsi toute une série de rencontres (6) dédiées au « vivre ensemble à la Queue en Brie ». Plusieurs représentants de l'ESC étaient présents, entourés des Associations de parents d'élèves et d'autres acteurs de la vie sociale, comme l'Escale, ou encore

Prétoria, tournée elle, vers la jeunesse. Des questions ont été posées, relatives au manque de locaux disponibles pour stocker du matériel ou pour y développer les activités, tant les besoins sont nombreux. Sur ces aspects, Olivier Sangoi, Maire Adjoint chargé de la vie Associative, a dressé le bilan du taux d'occupation de nos salles et équipements, qui, bien que relativement nombreux au regard de la taille de la commune, « tournent à plein régime » et ne sont malheureusement pas extensibles. Un représentant d'association a souligné le soutien dont il a pu bénéficier pour disposer de bonnes conditions d'exercice des activités proposées,

un autre a fait référence à l'article que lui a consacré le magazine municipal, permettant au Maire de rappeler les investissements très importants réalisés depuis 2001 ainsi que les projets à venir, tel que la rénovation des cours de tennis et leur potentielle couverture, par étape, tant ces dépenses sont lourdes pour le budget communal. Une suggestion de consacrer davantage d'informations sur la dynamique de la vie associative et de la partager plus régulièrement, notamment par le biais du site Internet a été appréciée de l'ensemble des participants qui ont pu prolonger leurs échanges autour d'un buffet organisé à leur attention. ■



## Cérémonie du 19 mars

- Comme chaque année le Maire,
- accompagné d'une délégation municipale, de la FNACA et de son président Monsieur Rechenek, a commémoré la fin de la guerre d'Algérie.

Le cortège, réuni devant la stèle du monument aux morts, s'est ensuite rendu Place du 19 mars 1962 pour le traditionnel dépôt de gerbes. La cérémonie fut conclue par la remise de la Croix du Combattant par Monsieur le Maire à Messieurs Devaux et Guérin. ■



## Bienvenue aux nouveaux Caudaciens

Ils sont chaque année plusieurs dizaines à choisir La Queue-en-Brie pour y bâtir leur foyer. Seul, en couple ou en famille, les nouveaux Caudaciens ont répondu, le 30 mars dernier, à l'invitation du Maire qui a souhaité les réunir en salle du conseil municipal pour faire les présentations. Pour l'occasion, un diaporama réalisé à partir des attentes exprimées par les nouveaux habitants a été diffusé et apprécié. « *C'est le côté vert qui nous a attirés* », expliquait cette femme venue avec son mari ; « *J'ai habité 20 ans ici puis je suis partie avant finalement de retrouver mes racines !* » expliquait une autre. Quelle que soit la raison, c'est assurément un bon choix. C'est autour d'un verre de l'amitié que s'est achevé ce moment de bienvenue qui sera renouvelé régulièrement! ■



## Nos jeunes talents en concert à l'Eglise

En soirée dimanche 1<sup>er</sup> avril, l'Eglise a été à nouveau transformée en salle de concert : piano à queue, batterie, micros, tout était en place pour que cette initiative de l'école municipale de musique connaisse un franc succès. Dans une ambiance à la fois très gaie et très

attentive, parents, amis et voisins se sont émus de voir jouer Mozart, «Beethov» et beaucoup d'autres par de jeunes élèves au talent artistique très prometteur qu'ils sont venus encourager. Merci au Père Bustros d'avoir permis la tenue de ce concert très particulier où le chant était aussi à l'honneur à quelques semaines de celui que donneront les professeurs de musique samedi 28 avril à 20h30. ■



## Journée des droits de la femme

Deux actions se sont déroulées à l'initiative de la municipalité : La première, désormais traditionnelle, s'est tenue le vendredi 9 mars, à 17h en mairie, où Monsieur le Maire a réuni toutes les femmes travaillant dans les services municipaux. Toutes ont reçu un joli bouquet de fleurs à l'issue d'un discours qui témoignait de l'importance qu'accorde à cette question la municipalité.

La deuxième, samedi 10 mars, où près d'une quinzaine de personnes - en majorité des femmes - avait répondu à l'initiative « Rencontre/Débat ». Entre l'Observatoire Départemental de l'Egalité, le rappel des avancées obtenues grâce à la détermination des femmes en matière de protection et d'égalité et le témoignage de Madame M'Baye, Griotte et Présidente de Sonikara - association relais de quartier - la matinée a été très riche en échanges d'expériences et de désir d'en savoir plus... ■



## Silence ! on joue

Il y avait bien longtemps que l'église Saint-Nicolas n'avait pas été à pareille fête...ou plutôt pareille sonorité. Car il faut bien l'avouer, alors que cette superbe enceinte du XII<sup>e</sup> siècle opérait son lifting, on se languissait de ces délicieuses soirées musicales...Et qui mieux que Yue Zhang et Jean-Yves Sebillotte, respectivement premier violon et soliste piano de l'opéra de Paris, pouvaient relancer ces concerts ! C'est ainsi que ce vendredi 2 février, Beethoven, Mozart,... raisonnaient dans notre belle église. Ne bouillons pas notre plaisir, c'était magique ! ■

# L'action municipale en faveur des très jeunes Caudaciens.

**Scindée en plusieurs secteurs, l'action de la municipalité en direction de la petite enfance (moins de 6 ans) offre un bilan bien plus que satisfaisant depuis plusieurs années déjà. Un bilan qui trouve son origine autant dans la diversité des services proposés que dans leur efficacité constatée auprès du jeune public caudacien. Revue de détail...**

De nombreux services, mais un seul objectif : offrir à vos enfants un accueil optimal pour les accompagner dans l'apprentissage de la vie. Car il faut bien le dire, les premiers pas sont souvent les plus délicats à accomplir...et nul doute que bénéficier d'un encadrement favorable permet un épanouissement plus aisé. Depuis 2001 et l'arrivée de l'équipe municipale, de multiples efforts ont été faits afin de renforcer l'offre de service existante en direction de l'enfance et de la petite enfance et développer de nouveaux moyens. C'est ainsi qu'à ce jour, on dénombre pas moins de 7 actions phares en faveur des enfants de moins de 6 ans...

## Les crèches

Primeur de l'âge oblige, au premier rang d'entre elles on trouve la crèche. Cette entité se scinde en fait en deux puisqu'au sein des crèches, on distingue le mode d'accueil collectif du mode d'accueil familial.

Le premier, établissement départemental à gestion municipale, permet l'accueil de 66 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Dans ce type d'accueil, les enfants sont répartis en fonction de leur âge, suivis par les mêmes adultes de référence tout au long de leur vie de crèche. Ils sont confiés à une équipe d'auxiliaires de puériculture et d'éducatrices de jeunes enfants sous la responsabilité d'une directrice puéricultrice et d'une adjointe infirmière. L'accueil se fait tous les jours de 7 h à 18 h 30 sauf les week-ends et les jours fériés.

Le second mode permet quant à lui l'accueil d'une vingtaine d'enfants. La crèche familiale accueille les enfants de 7 h à 19 h, au domicile de l'assistante maternelle agréée. Pour accomplir au mieux ce rôle complémentaire du schéma parental, chacune d'entre elles a à sa charge trois enfants maximum, dont un bébé et un enfant de plus de 1 an.

## La PMI

À côté des crèches, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) trouve toute sa place. Initiée sur le territoire national en 1945 par François Billoux, elle est en charge :

- Des mesures de prévention médicale, psychologique, sociale et d'éducation pour la santé en faveur des futurs parents et des enfants ;
- Des actions de prévention et de dépistage des handicaps des enfants de moins de six ans ainsi que de conseils aux familles pour la prise en charge de ces handicaps ;
- De la surveillance et du contrôle des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, ainsi que des assistantes maternelles.

## La halte garderie

Les parents qui ne travaillent pas et qui souhaitent que leurs enfants puissent jouer avec des petits camarades avant l'entrée à l'école ont eux aussi la possibilité d'inscrire leurs petits en halte garderie une demi journée par semaine.

## Les accueils périscolaires

À partir de 3 ans, une fois que l'enfant est scolarisé, le service enfance prend le relais et propose une offre de service élargie et adaptée aux attentes de ce jeune public.

Les accueils périscolaires en font partie. Ce service, disponible pendant l'année scolaire, permet aux parents actifs ayant des contraintes de temps, de laisser leurs enfants avant (7 h -8h30) et après (16 h 30 -19h) le temps scolaire, à l'équipe d'animateurs présente dans chacune des 5 écoles maternelles. « En moyenne par école, ce sont entre 15 et 20 enfants accueillis les matins et une trentaine les soirs » commente Aline Rousseau, responsable du service enfance.



# Que fait la municipalité pour les moins de 6 ans ?

## faveur des

« Accompagner l'enfant dans la découverte de ses compétences, de ses limites, l'aider à grandir, voilà notre objectif. Nous nous situons à l'un des angles du triangle qui compose l'environnement de l'enfant avec la famille et l'école et dans cette perspective, tout le monde a sa propre mission ».



### Les Centres de loisirs

En dehors des temps scolaires (mercredi et vacances scolaires), les moins de 6 ans peuvent aussi s'inscrire dans des centres de loisirs, entités qui occupent une place de plus en plus importante dans les loisirs des enfants. Ils répondent aux demandes de garde et d'accueil des familles et deviennent de plus en plus un outil au service d'une politique pour l'enfance et la jeunesse, conduite par les collectivités locales. La municipalité leur met à disposition deux centres: La Farandole (Pauline Kergomard et Jean Zay) et l'Île aux enfants (Gournay, Lamartine I et II). « Nous leur enseignons l'apprentissage de la vie en communauté, confirme Aline Rousseau, à utiliser leurs compétences pour s'épanouir individuellement tout en s'intégrant dans un collectif ». Ce travail est celui des animateurs, des éducateurs, de l'ensemble du personnel qui y travaille, afin d'aménager, de créer, d'animer un lieu propice aux découvertes. Ceci, pour que l'enfant puisse construire sa personnalité, vivre ses propres expériences, en sécurité, à son rythme et selon son âge, sa maturité. Le centre de loisirs est une structure à l'écoute des enfants, qui met en œuvre des moyens humains et matériels et une organisation qui concourent à son bien-être, à son repos, à son développement.

### Les minis séjours

Il existe une offre diversifiée de mini séjours à destination des moins de 6 ans. Ceux de très courte durée (veillée et nuit passée au centre) et ceux de courte durée (deux, trois jours à l'extérieur) construits dans le cadre d'un projet pédagogique. Il y a tout juste un an d'ailleurs, un mini séjour organisé dans une ferme de Saint Quentin en Yvelines a rencontré un franc succès !

### Le « Bébé gym »

Ce sont des activités de gymnastique et de motricité réalisées sous formes ludiques au rythme des enfants de 3 à 6

ans. Les parents peuvent participer au cours (en tenue sportive) s'ils le désirent. Ces activités sont pratiquées au sein d'un milieu aménagé.

### La restauration scolaire

Pour accompagner les jeunes Caudaciens toujours plus loin dans leur découverte de la vie, la municipalité a également travaillé sur le temps de restauration comme le confirme Martine Aubry, conseillère municipale déléguée en charge de ces questions: « La restauration scolaire, c'est ce qu'il y a dans l'assiette bien sûr, mais aussi tout ce qui va autour : une signalisation pointue et très rythmée, des professionnels qualifiés et motivés, des attentions apportées à la découverte des plats, au respect de chacun, et à la surveillance comme à l'amélioration des bâtiments qui accueillent nos enfants ».

### Le transport scolaire

Enfin, dernier point, le transport scolaire. Ce service, gratuit, est proposé à toutes les familles dont les enfants sont scolarisés. Les parents qui souhaitent bénéficier de ce service, doivent se rendre au service scolaire pour remplir un dossier d'inscription. Le ramassage est effectué par des cars municipaux.

Ces offres de service contribuent autant par leur diversité que par leur qualité à faire de La Queue en Brie, une ville favorable à l'épanouissement des plus jeunes d'entre nous. Depuis 6 ans, la municipalité a souhaité tout mettre en œuvre pour apporter sa pierre à l'édifice dans leur épanouissement. C'est ainsi qu'est actuellement menée une réflexion afin de créer un mode d'accueil plus souple, multi accueil qui pourrait s'adapter aux besoins des parents qui travaillent à temps partiel ou selon des horaires décalés, et qui sont encore lésés aujourd'hui. Fort d'un bilan plus que satisfaisant, elle poursuit donc sa mission avec enthousiasme et détermination afin que demain, nos jeunes Caudaciens disposent des meilleurs atouts pour se lancer dans la vie.

# BUDGET 2007

## L'EXPRESSION DE NOUVELLES A ENSEMBLE À LA QUEUE-EN-BRIE

**Le Maire Jean-Jacques DARVES a présenté le budget communal au cours du Conseil Municipal du 23 mars, qui l'a voté à une large majorité. Le budget réaffirme les priorités suivantes: l'écoute des habitants, la protection de l'environnement et du patrimoine, l'enfance et la jeunesse, la solidarité, la vie des quartiers et l'animation dans la ville avec les espaces de rencontres.**

Le vote du budget 2007 était précédé par celui du compte administratif qui constate l'exécution du budget 2006. Avec un excédent de 1 933 526 €\*, il confirme la bonne gestion des finances locales, comme le reconnaît au centime d'euros près la comptabilité séparée du Trésorier de l'Administration d'Etat.

Cet excédent, comme ceux des 6 dernières années, limite le recours à l'emprunt pour le financement des dépenses d'équipements en investissement grâce à l'autofinancement. Après ce premier point, le Conseil Municipal a voté les taux communaux des impôts locaux qui n'augmenteront pas pour la seconde année consécutive (voir encadré à ce sujet). Le Gouvernement ayant pour sa part décidé de revaloriser les bases locatives de 1.8%, cela entraîne une hausse correspondante des impôts locaux payés par les

Caudaciens. Les derniers chiffres connus confirment une évolution des dotations d'Etat très inférieure au niveau de l'inflation, ce qui, en euros constants fait baisser les recettes communales indispensables pour financer les besoins des habitants. A cet instant de la séance, Monsieur le Maire rappelle le travail accompli et les équipements réalisés pour les Caudaciennes et les Caudaciens au cours des dernières années et félicite l'équipe municipale. Il regrette les comportements négatifs des élus de l'opposition qui n'ont voté aucun des budgets proposés.

Ainsi, le budget de cette année prévoit un programme d'équipements de 4 302 000 € présenté dans la page suivante.

Notons la rénovation et l'agrandissement du restaurant scolaire Jean Zay avec des aménagements autour du groupe scolaire, des travaux de

rénovation de la voirie communale et de l'éclairage public, la création de deux courts de tennis...

Du côté des dépenses de fonctionnement, les dotations scolaires par enfant sont augmentées de 6.7%, passant de 47 € à 50 €, ainsi qu'une nouvelle hausse de la subvention à la Caisse des Ecoles (remises des prix, spectacles dans les écoles, projets d'écoles). Des crédits supplémentaires ont été affectés à la jeunesse pour développer le service en direction des 16/18 ans et l'antenne de la Mission Locale renforce son intervention auprès des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

D'autre part, la Police Municipale a reçu les moyens de se réorganiser pour améliorer la circulation au Village entre 17h30 et 18h30 et pour maintenir jusqu'à 19h (contre 18h) l'ouverture de ses bureaux avec des

### Recettes du budget de fonctionnement

IMPÔTS LOCAUX	5 228 000 €	39.89%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS D'ÉTAT	3 383 000 €	25.8%
AUTRES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	2 321 000 €	17.71%
PARTICIPATIONS DES USAGERS	929 000 €	7.08%
AUTRES RECETTES	1 043 500 €	7.96%
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	200 000 €	1.52%
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>13 104 500 €</b>	

# DES AMÉLIORATIONS POUR MIEUX VIVRE



dispositions particulières (flotage) jusqu'à 20 heures.

Ce budget tient compte aussi des demandes réalisables à court terme formulées par les habitants lors des rencontres de quartiers qui se sont déroulées à l'automne 2006. Monsieur le Maire et les élus municipaux restent à votre entière disposition pour vous communiquer des informations complémentaires sur ce budget et pour répondre à vos questions.

*\* L'excédent sert à rembourser le capital des emprunts pour 990 000 € et à financer les équipements prévus au budget : école Jean Zay, courts de Tennis, travaux de voiries et sur les bâtiments communaux etc....*

## ■ Taux des impôts communaux : un lourd héritage

De 2001 à 2007, les taux communaux (votés par le Conseil Municipal) ont augmenté de 5,5% tandis que l'inflation évoluait à plus de 11%. C'est un fait, l'équipe municipale a limité durant cette période la pression fiscale. Le tableau ci-dessous démontre d'autre part que l'origine des taux élevés des impôts locaux remonte à plus de 20 ans et ne met pas en cause la Municipalité actuelle.

### Evolution de la fiscalité (sources délibérations du CM)

	Taux communal de la taxe d'habitation	Taux communal de la Taxe foncière sur les Propriétés bâties
1985	19,78 %	23,76%
1995	23,40 %	29,51%
2005	19,50 %	21,20 %

## Dépenses du budget de fonctionnement

SERVICES GÉNÉRAUX	3 158 500 €	24.10%
SÉCURITE & SALUBRITÉ PUBLIQUES	709 400 €	5.41%
ENSEIGNEMENT FORMATION	1 129 000 €	8.61%
CULTURE & VIE ASSOCIATIVE	517 740 €	3.95%
ENFANCE, JEUNESSE & SPORTS	1 613 790 €	12.31%
SOCIAL ET SANTÉ	556 170 €	4.24%
FAMILLE	1 086 260 €	8.26%
ENTRETIEN et ENVIRONNEMENT	2 050 490 €	15.64%
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	435 000 €	3.31%
AUTRES (Logt / ac.économique / transferts entre sections)	420 270 €	3.20%
AUTOFINANCEMENT INVESTISSEMENTS	1 427 880 €	10.89%
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>13 104 500.00 €</b>	

# LES GRANDES RÉALISATIONS LIÉES AU BUDGET 2007

**Après la création d'un restaurant scolaire à l'école élémentaire Jean Jaurès, la modernisation et la remise aux normes du self des écoles élémentaires Pasteur et Lamartine, ainsi que des restaurants et offices des maternelles Pauline Kergomard et Lamartine I et II, c'est au tour du groupe scolaire Jean Zay.**

Les travaux concernent la restauration et l'aménagement paysager des abords des écoles Jean ZAY élémentaire et maternelle.

## → Restauration

Les travaux comprennent la mise aux normes (hygiène, respect de la chaîne du froid etc...) ainsi que la modernisation des salles de restaurant.

## → Aménagement paysager de l'allée

En parallèle des travaux du bâtiment restauration, l'allée qui dessert les deux écoles sera complètement modifiée.

Il sera créée une clôture afin de délimiter l'espace public des bâtiments scolaires.

Des arbres seront plantés, un escalier sera créé pour accéder au terrain de jeux.

L'ensemble de l'éclairage public sera rénové.

L'ensemble des travaux (bâtiment et voirie) débiteront le 10 avril pour se terminer le 30 octobre 2007.

## LE BUDGET SERT AUSSI À EFFECTUER BEAUCOUP D'AUTRES TRAVAUX

### → Ecole Pasteur

Cette école va subir une première tranche de travaux avec la mise en

sécurité des façades par la reprise des bétons. Première phase d'un changement des menuiseries extérieures et d'un ravalement du bâtiment en 2008/2009. La refonte complète des sanitaires et de la cour devrait répondre à l'attente des enfants et enseignants.

### → Ecole Lamartine maternelle 1

Après la réfection du sol de la salle de motricité, l'été 2007 verra l'ensemble des sols de l'école remis à neuf.

### → Concernant les autres écoles

Les réfections de peinture (classes, couloirs, sanitaires) va se poursuivre ainsi que divers travaux comme la création d'une aire de stockage des containers d'ordures ménagères à l'école Jean Jaurès ou la réfection des installations électriques à l'école municipale de musique.

### → Equipements sportifs

Après la reconstruction de la Halle des sports des Violettes, c'est au tour des terrains de tennis du stade Robert Barran de faire peau neuve. Deuxième réalisation : la création d'une aire synthétique d'entraînement pour les jeunes footballeurs va être implantée au Stade Léo Lagrange.

Au centre ville, le revêtement du sol du mini terrain de sport sera remplacé. Enfin, divers travaux sont programmés au gymnase et aux stades ainsi qu'à la Maison Pour Tous Henri Rouart.....

### → Equipement divers

Après les travaux de consolidation de la structure du clocher et des escaliers, l'église Saint Nicolas retrouve une nouvelle jeunesse. Les travaux se poursuivent à l'intérieur avec la réfection des installations électriques et la réparation des vitraux.

L'accès à la salle des mariages et du



Conseil Municipal de l'hôtel de ville va être aménagé pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'y entrer sans effort.

### → Travaux de voiries

En 2007, comme les années précédentes d'importants travaux de voiries sont programmés. La troisième et dernière tranche de la rue de Bretagne et la création d'un rond point route de Villiers. Vont suivre la réfection de la chaussée route de Combault du nouveau rond point à la pointe de Gournay ainsi que le revêtement de la chaussée rue du Général Leclerc.

L'allée des Erables au bois des Friches sera entièrement rénovée ainsi que les trottoirs du square Albert Camus.

La route de brie sera réaménagée et rénovée pour permettre une bonne desserte de la nouvelle déchetterie. Enfin, divers travaux comme la poursuite de la mise aux normes des voiries et trottoirs pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

178 000 euros sont au budget pour l'amélioration de l'éclairage public et la mise aux normes des feux tricolores.

Pour sa part, le Conseil Général investit dans le remplacement de l'éclairage sur la RN4.

Enfin, l'effort développé ces dernières années concernant le fleurissement va se poursuivre.

# Police municipale un service de proximité

**Fort d'un effectif toujours plus impliqué dans ses missions, le bilan 2006 de la Police municipale démontre son rôle de prévention et de dissuasion.**



Réactivité, disponibilité et sérénité, tels ont été les maîtres mots de l'action des agents de la Police municipale en 2006. Pour répondre au mieux à leurs missions de sécurité, d'assistance et de prévention, les agents de la police municipale se sont rendus au plus près des préoccupations de la population caudacienne sans jamais perdre une once de terrain : présence accrue dans le centre-ville et les quartiers de la commune, fermeté face aux actes de délinquance et d'incivilités, missions de surveillance, interventions d'urgences...

Preuve de leur écoute et de leur assistance auprès de la population, le nombre d'accueils individualisés au poste de Police a augmenté en 2006 et 877 demandes d'intervention urgente ont été réalisées.

De même, aux abords des écoles et collèges, tous les points-écoles ont été surveillés pour assurer la sécurité de ces établissements scolaires

sans qu'aucun accident notable n'ait été à signaler. Et l'actualité nationale prouve qu'une vigilance et une présence accrues d'agents permettent de dissuader tout comportement suspect sur les enfants et les adolescents.

En revanche, si le nombre des patrouilles pédestres en centre-ville a diminué depuis 2003, cette baisse s'explique précisément par la volonté d'une meilleure efficacité des horaires de rondes, réalisées désormais entre 16 h et 20 h, permettant ainsi de pallier à toute éventualité de troubles pouvant être causés pendant les heures d'ouverture des magasins.

Grâce à cette présence toujours plus ciblée des agents municipaux, le quartier a retrouvé son calme malgré encore les quelques actes isolés d'une minorité d'individus aujourd'hui pris en charge par la justice. S'agissant des rondes pédestres en matinée, elles ont été remplacées

par des patrouilles dans les quartiers pavillonnaires avec pour effet une baisse significative des actes de cambriolages.

Autre mission des agents de la police municipale : assurer la sécurité des domiciles des Caudaciens au moment de leurs vacances. En 2006, le service a reçu 484 demandes de surveillance. Résultat : aucune habitation placée sous surveillance n'a été cambriolée. Ceci, grâce également aux efforts consentis par les personnels municipaux afin que soit ouvert le poste de police les samedis matins pendant la période estivale.

Ainsi, par une présence plus efficace de la police municipale, en contact direct avec les préoccupations de l'ensemble des quartiers, chaque Caudacien bénéficie aujourd'hui d'une égale sécurité et peut profiter à loisir d'une ville toujours plus tranquille.

Service public communal



## ● Epicerie Sociale Portrait/Solidarité

***L'escale : bien plus qu'une épicerie ...***

***Derrière la vitrine de cette petite épicerie du Plessis-Trévisé, agit dans l'ombre un noyau dur de 15 bénévoles. Malgré les apparences, cette boutique renferme davantage que des produits, car bien souvent les gens en sortent avec le sourire.***

Produits de première nécessité, d'hygiène, fruits, légumes... à l'intérieur on se croirait, à quelques détails près, dans une épicerie des plus traditionnelles. Oui, mais voilà, l'épicerie sociale n'est pas comme les autres. La différence, et elle est de taille, réside dans les prix. Un zéro de moins ! C'est-à-dire qu'en moyenne les produits coûtent 10% du prix affiché dans les enseignes de grande distribution. Bien sûr, ce supermarché n'est pas ouvert à tous, car le but n'est pas d'offrir des réductions. La vocation de cette association de loi 1901 va au-delà : elle s'inscrit dans un projet de réinsertion des personnes les plus défavorisées.

Concrètement, les bénévoles reçoivent les clients comme le font tous les commerces, mais ils vont aussi faire de la prévention en organisant des journées de mobilisation. Lors de ces événements, les bénévoles quittent la superette et partent sur le terrain, c'est-à-dire devant les commerces. Sur place ils ne protestent pas contre la vie chère ni même contre les enseignes de la grande distribution. Ils se contentent de discuter avec les gens qui ont cinq minutes en leur expliquant l'objectif de leur mission. « On ne demande pas d'argent, mais à ceux qui souhaitent faire un don, on demande uniquement des produits qu'ils viennent d'acheter ». Ces manifestations ont lieu deux à trois fois par an, en fonction des disponibilités des bénévoles car une fois encore, ce travail ne s'estime pas en valeur pécuniaire, mais en valeur humaine. Ainsi le 31 mars, vous avez peut-être aperçu quelques-uns de ces militants qui refusent de bais-

ser les bras face à la pauvreté et à l'exclusion et qui seront encore là en novembre lors de la collecte de la banque alimentaire.

Si un tel service a perduré depuis sa fondation par un groupe de Plesséens en 1999, c'est grâce à la motivation des bénévoles, mais aussi grâce à des partenariats et des subventions. Déclarée d'intérêt public, L'ESCALE bénéficie d'un fort soutien de la municipalité de La Queue-en-Brie et de celui de plusieurs organismes régionaux et gouvernementaux tel que la Caisse d'Allocations familiales. Ainsi, les bénévoles déplacent des montagnes tandis que de leurs côtés, les organismes sociaux contribuent par des subventions mais surtout par l'évaluation des besoins. En effet, l'entreprise n'a pas vocation à déterminer quelles sont les personnes dans la nécessité, mais accompagne leur réinsertion sur des périodes de 4 à 6 semaines.

Si l'épicerie sociale est plus qu'une épicerie, c'est certes pour l'humanité qui en émane, mais aussi pour les actions qui s'y déroulent. Parce que l'exclusion n'est pas qu'une question d'argent mais aussi et surtout une question de bien-être et de confiance en soi, l'épicerie sociale organise des ateliers. Lors de ces animations, les bénévoles déploient quelques chaises dans un coin de l'épicerie pendant que d'autres mettent la cafetière en route, les enfants s'amusent dans un espace qui leur est dédié et l'invité fait son intervention. Dernièrement, l'Escale a eu la visite d'une socio esthéticienne dont l'objectif était d'apprendre

quelques techniques de maquillage. « Ce genre d'atelier est très utile en vue d'un entretien professionnel, mais aussi pour se sentir belle dans la vie de tous les jours ». Parallèlement, l'épicerie organise des ateliers pour les enfants à l'occasion de Noël et de Pâques. « C'est un moyen de créer un peu de rencontres, de lien social, d'éviter que les gens ne se sentent seuls ». Enfin pour la santé de tous, l'épicerie sociale édite des petites fiches diététiques et économiques, un moyen intelligent de faire un repas équilibré à moindre frais.

Si tout le monde ne peut pas bénéficier de ce service, car seules les mairies et les assistantes sociales proposent les dossiers des personnes appelées à s'y rendre, tout le monde peut devenir bénévole. Parfois, un quidam donne à l'occasion d'une collecte et finit par devenir bénévole. Les uns y viennent parce que comme l'un d'entre eux « ils ont eu un peu plus de chance alors c'est la moindre des choses ». Pour d'autres jeunes, c'est un plus sur le CV. Quelle que soit la motivation qui pousse à les rejoindre, tous restent parce que malgré la peine de voir que les clients sont de plus en plus nombreux, tout se fait avec le sourire et dans la bonne humeur. Vous aussi vous pouvez les rejoindre!

**Renseignements :**

**Escale (épicerie sociale) :**

**38 avenue du Tramway**

**94420 LE PLESSIS TRÉVISÉ**

**Téléphone : 01 56 31 39 66.**

**Mail : [escale.epicerie.soc@free.fr](mailto:escale.epicerie.soc@free.fr).**

**ou**

**Circonscription d'action sociale :**

**01 45 94 74 40**

# Projet d'aménagement du secteur Notre Dame à La Queue-en-Brie



La Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne souhaite aménager 18 hectares sur la commune de La Queue-en-Brie, afin d'amorcer une nouvelle dynamique de l'activité économique sur ce territoire et de créer de nouveaux emplois.

En 2004, une étude a permis d'identifier les premiers contours d'un périmètre et de dresser les forces et les faiblesses du secteur. Fin 2006, une étude préalable à l'aménagement a été engagée par la Communauté d'Agglomération afin de préciser les scénarii de développement pour ce site à fort potentiel.

## Une situation géographique privilégiée

Le secteur est limité au Nord par la RN4, à l'Est par la commune de Pontault-Combault, à l'Ouest par une zone d'activités, au Sud par des terres agricoles et le tracé du projet de déviation de la RN4. Le site est maillé par quatre voiries secondaires : Route de Brie, Chemin des Grands Clos, Chemin des Marmousets et Chemin des 4 Chênes.

Par ailleurs, le secteur Notre Dame bénéficie de la proximité d'axes routiers majeurs :

A104, A4, A 5, A86, RN4 et RN19.

Il se trouve en outre à la conjonction de projets routiers importants (déviations de la RD 136 et de la RN4) qui vont réorganiser les flux et l'espace.

Le projet de la déviation de la RN4 repositionnera le secteur vers le Sud et offrira de nouvelles possibilités de développement.

## Pourquoi aménager ce secteur ?

La Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne souhaite accueillir de nouvelles entreprises et créer des emplois. Le secteur Notre Dame est un des rares espaces qui offre des opportunités foncières dans le Haut Val-de-Marne. Aménager ce secteur permettra d'impulser une nouvelle dynamique

## Lancement de la concertation

économique en valorisant un site à fort potentiel et à l'image dégradée.

### Les atouts du site

Le secteur est situé à proximité d'un vaste réseau routier et autoroutier, offrant ainsi un réel potentiel de connexion sur l'extérieur.

Le site bénéficie de la proximité d'espaces paysagers de qualité créant une vraie attractivité auprès des entreprises et des usagers potentiels.

Le site dispose d'une façade commerciale sur la RN4 qui pourrait être valorisée.

Le secteur est situé entre des zones d'activités déjà existantes permettant ainsi de développer des collaborations inter-entreprises.

### Venez donner votre avis !

Une exposition à la mairie de La Queue-en-Brie et dans le hall du siège de la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne (19 avenue de la Sablière à Sucy-en-Brie) présente le contexte de ce projet. Au fur et à mesure de l'évolution du projet d'aménagement, des panneaux supplémentaires seront ajoutés. Sur place, un registre vous permettra de consigner votre avis, vos remarques et vos propositions. Une réunion publique se tiendra avant l'été (la date sera communiquée ultérieurement), vous pourrez ainsi rencontrer les acteurs de ce projet et échanger sur les choix retenus.

## ■ Chronologie

- **6 novembre 2003** : délibération du Conseil Communautaire reconnaissant le secteur Notre Dame d'intérêt communautaire en matière de développement économique
- **12 mars 2004** : délibération du Conseil Municipal de La Queue-en-Brie approuvant le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- **2 juin 2004** : première étude communautaire sur l'aménagement du secteur
- **16 février 2005** : délibération du Conseil Municipal de La Queue-en-Brie déléguant le droit de préemption à la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne sur ce secteur
- **10 mars 2005** : délibération du Conseil communautaire acceptant la délégation du droit de préemption
- **15 décembre 2005** : délibération du Conseil Communautaire reconnaissant le secteur d'intérêt communautaire en matière d'aménagement de l'espace
- **15 décembre 2005** : délibération du Conseil communautaire instituant un périmètre d'étude sur le secteur Notre Dame
- **23 mars 2006** : délibération du Conseil communautaire définissant les modalités de la concertation dans le cadre de l'aménagement du secteur
- **6 avril 2006** : délibération du Conseil communautaire définissant les orientations territoriales du Haut Val-de-Marne dans la perspective de la révision du SDRIF
- **24 avril 2006** : délibération du Conseil général du Val-de-Marne approuvant le Schéma Directeur d'Aménagement (SDA)
- **23 mai 2006** : délibération du Conseil Municipal de La Queue-en-Brie approuvant les modalités de concertation définies par la Communauté d'Agglomération
- **Octobre 2006** : études préalables à l'aménagement attribuées l'AFTRP (Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne) conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics
- **Avril 2007** : début de la concertation

*Pour tout renseignement complémentaire, les services communautaires se tiennent à votre disposition au 01 56 74 19 02.*

*Vous pouvez aussi poser vos questions par mail sur : [contact@agglo-hautvaldemarne.fr](mailto:contact@agglo-hautvaldemarne.fr)*

Aménagement

# Des Groupes d'Élus

## LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL

### Le Maire

Jean-Jacques DARVES

### Les Adjoints au Maire

Philippe CHRETIEN

Gilbert CLAUDEL

Mauricette VELAIN

Danielle VERCHERE

Noura PAUCHET

Françoise DUARTE

Martine GURTLE

Thérèse SAVARY HANEQUAND

Olivier SANGOI

### Les Conseillers Municipaux délégués

Martine AUBRY

Alice JANOUEIX

Martial PROUHEZE

Pierre ZACCHEROLI

### Les conseillers Municipaux

Yvonne BRANCHEREAU

Roland DESLOGES

Georges GAVET

Patrick BLOQUET

Claudie FITREMANN

Marc LAUMET

Thierry POIVET

Maria CHERGNY

Sophie LOBET

Julien BOUCHET

Jacques AUBRY

Manuella GARNIER

Chantal VIALENC

Jean-Louis NOIRET

Jean-Philippe REMOLI

Christian ANDREA

Monique VICTOT

Monique BOULET

Philippe GIRARD

## LA QUEUE EN BRIE VILLE DORTOIR



C'est la question que se posent de nombreux Caudaciens.

Que faut-il faire pour essayer de remédier à ce problème ? Développer en priorité

l'activité économique sur le territoire de la Commune.

Que constatons-nous ? Le déséquilibre s'accroît car, pendant que se construisent de plus en plus d'habitations, la future zone industrielle de la N4 est toujours à l'état de projet. Pourtant, déjà en 1995 les études de cette opération étaient prêtes.

Depuis 6 ans, l'Activité Economique est un des secteurs de compétence de la Communauté d'Agglomération, au même titre que le ramassage des ordures et le tri sélectif.

Tous les Membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération du Haut Val de Marne ont voté à l'UNANIMITE l'aménagement d'une déchetterie à La Queue en Brie. Si pour l'ensemble des Habitants de la Communauté, cette implantation est plutôt positive, il n'en est pas de même pour les Caudaciens, qui vont accueillir sur le territoire de leur Commune une structure qui va engendrer de nouvelles difficultés de circulation, sans amener en contrepartie un essor qui pourrait dynamiser le commerce local, créer des emplois et éviter de développer la fonction Ville Dortoir de la Queue en Brie.

### Monique Boulet ■

Présidente de l'Union

Des Caudaciens et Caudaciennes  
Pour leur Ville à la Campagne.

## PARLONS DE L'AGGLOMÉRATION DU HAUT VAL DE MARNE.



En 2001 j'ai largement contribué à la mise en place de la communauté d'agglomération du Haut Val-de-Marne.

A cette époque, s'alignant sur la position du parti communiste et dans un esprit partisan, J.J Darves rejetait avec force ce regroupement des communes.

Dire non à la communauté d'agglomération c'était:

-Refuser la subvention de 2,5 millions de francs versée par l'état à notre commune.

-Refuser une démarche de mutualisation des moyens, permettant des économies.

-Refuser de voir l'intérêt des collectivités locales au delà des clivages politiques.

Sur le Haut Val de Marne comme sur bien d'autres sujets la non clairvoyance de notre Maire actuel peut être soulignée.

Demain, élu, je m'engage à défendre ces valeurs qui permettront un fonctionnement efficace et partagé dans l'intérêt de tous les habitants.

### Jacques AUBRY ■

Président groupe  
Dynamique Caudacienne

<http://www.dynamiquecaudacienne.com>  
<http://www.laqueueenbrie.org>

# du Conseil Municipal

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : LA DROITE



### AUGMENTE LES IMPÔTS DES MÉNAGES !

Lors du Conseil communautaire du 22 mars dernier, la droite, qui est majoritaire dans l'Agglomération, a voté une augmentation de 5,5 % de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Or, cet impôt pèse directement sur les ménages.

Cet épisode illustre l'hypocrisie de la droite qui fait croire depuis 5 ans qu'elle baisse les impôts. Effectivement, les impôts nationaux ont tendance à baisser, mais surtout ceux des plus fortunés. Mais par effet de vases communicants, ce sont les impôts locaux, dont la répartition est beaucoup plus injuste, qui augmentent.

Si la droite remporte les élections, les impôts communautaires risquent d'augmenter encore. En effet, elle prévoit de réduire très fortement voire de supprimer la taxe professionnelle. Cette taxe constitue la ressource principale des communautés d'agglomération. Si cette réforme aboutit, les communautés devront soit établir une fiscalité additionnelle sur les ménages, soit ne plus remplir leurs missions auprès des habitants.

J'ai mis en garde contre cette perspective lors du Conseil communautaire du 22 mars. Le Maire de La Queue en Brie Jean-Jacques Darves, au nom des élus de notre commune, a soumis au vote du Conseil, une motion interpellant les candidats à l'élection présidentielle au sujet de leurs intentions à l'égard de la taxe professionnelle. Les huit élus de gauche de La Queue en Brie et Noiseau ont voté pour, les vingt élus UMP et UDF contre. Alors que veut la droite communautaire ? Etablir une fiscalité additionnelle ? Ne plus entretenir les voiries communautaires ? Fermer les piscines ? Ne plus faire ramasser les poubelles ? Nous n'avons eu droit à aucune explication.

**Olivier SANGOI** ■  
Adjoint au Maire,  
Conseiller communautaire  
Groupe socialiste

## TRANSPORT EN COMMUN UNE BELLE VICTOIRE.



La question des déplacements et de leurs coûts en Ile de France est au cœur des préoccupations de nos concitoyens.

Depuis lundi 23 avril 2007, la ligne RATP 207 qui dessert notre ville via les RER (A) et (E) connaît une nouvelle dynamique. Un bus toutes les demi heures en heures creuses les jours de la semaine jusqu'à 23h50, ainsi qu'une desserte les dimanches et jours fériés. Pour notre commune, c'est une avancée remarquable qui va permettre aux familles, aux salariés et particulièrement aux jeunes Caudaciens d'accéder dans de bonnes conditions aux deux gares RER.

Le changement statutaire du Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) intervenu en juillet 2005 a donné l'autorité organisatrice aux collectivités territoriales régions/départements.

Cette décentralisation jumelée à l'arrivée d'une majorité de gauche aux affaires de la région a permis de faire avancer notre revendication.

Cette victoire nous la devons à la pugnacité de la municipalité et de son maire à défendre ce dossier, soutenus activement par les Caudaciens.

Pour ce qui concerne la tarification, la bataille doit continuer. Un premier pas vient d'être fait, avec la gratuité du transport accordée aux rmistes et leurs ayant droits.

Il faut aller plus loin : la gratuité des transports doit être étendue à toutes les personnes aux revenus inférieurs au SMIC.

Il faut également pour notre ville et pour la Communauté d'Agglomération, faire des choix pour l'égalité géographique, avec la zone unique de carte orange.

Sur ce point également, des avancées sont possibles à court terme. Il faut s'y engager.

**Philippe CHRÉTIEN** ■  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
Groupe Communiste et partenaires

## Etat civil

Janvier 2007

## Naissances

Florine POINSIGNON,  
Clémence RIVET,  
Clément CHASSÉ, Clara CHASSÉ,  
Nathan VERGNOLLE,  
Hugo LOURENCO, Gabriel  
PEVREGNE, Nathan DEBULY,  
Jade CLEMENT, Léanne HAUET,  
Heylena KERKADENE,  
Lorenzo TOTO, Maëlys MAZIERE,  
Lise FROMENTIN,  
Kylia DELASSE--PIECHOSKI

## Décès

Monsieur Ahmed BELGAID,  
Monsieur François DUPUY,  
Madame Marguerite LUCAS,  
Madame Danièle FAYARD,  
Madame Diariatou BA,  
Monsieur Ben Ahmed MOHAMED

Février 2007

## Naissances

Paul PELLERIN, Luca LUKIANA,  
Shanice KPADJOUA,  
Eva FOSCHIANI, Lucas MAURIZI,  
Isea MARTO, Thomas MACEDO

## Décès

Monsieur Franquelin DE JESUS  
VIERA, Georges TRIMBOUR,  
Madame Emilienne RADIX,  
Alain BOULET,  
Madame Maria AFONSO,  
Monsieur Denis MALANDAIN

Mars 2007

## Naissances

Ibrahim MAGASSA,  
Lilou COURQUIN, Shana CHEDDA,  
Kevin MULO, Kynan RINGUE,  
Abdel-Mouize MOUMENI,  
Quentin SUARD, Ambre BAILLEUL,  
Amandine CLARA, Morgan LUTZ

## Décès

Monsieur Denis MALANDAIN,  
Madame Maria DOMINGUES  
ESTEVEZ,  
Monsieur Jean-Marie BEKE,  
Madame Marie-Thérèse BARET,  
Monsieur Raymond TOIRE,  
Monsieur Alain HEUGAS

L'équipe locale du  
Secours Catholique  
de La Queue-en-Brie  
vous informe qu'elle  
est à votre disposi-  
tion soit sur rendez  
vous au  
01.49.62.67.85  
ou à la permanence  
chaque vendredi  
matin de 9h à 12h au  
3 rue Saint-Pierre au  
Plessis-Trévisé.  
Elle peut vous  
écouter, vous initier  
à l'écriture et la  
lecture- aider dans  
la rédaction de vos  
lettres ou imprimés  
administratifs

18

## A VOS AGENDAS

MAI 2007

## SEMAINE DU VIVRE ENSEMBLE

**Du 8 au 16 mai : Exposition « Racisme du Préjugé à la discrimination »**  
Hall de la Mairie - Entrée libre aux horaires d'ouverture de la mairie  
**Mercredi 9 : Vernissage Exposition « Racisme du Préjugé à la discrimination »**  
Hall de la Mairie à 19h

**Mardi 8 : Commémoration du 8 mai 1945**  
Cimetière à 11h

**Mercredi 9 : A la Découverte des cultures**  
Maison Pour Tous de 14h à 18h - Atelier danse, slam, capoeira, théâtre...

**Judi 10 : Ciné débat : « Indigènes »**  
Maison Pour Tous à 19h

**Vendredi 11 : Concert LIDJOS**  
Esplanade de la mairie à 19h

**Samedi 12 : Tournoi de Futsal**  
Gymnase Pierre de Coubertin de 9h à 18h

**Dimanche 13 : FÊTE DES ASSOCIATIONS**  
Derrière le stade Robert Barran de 10h à 18h

**Dimanche 20 : Challenge du Maire Judo**  
Gymnase Pierre de Coubertin

**Judi 24 et vendredi 25 : Gala de danses**  
20h30 : théâtre Gérard Philippe

**Samedi 26 : Biennale internationale des Poètes en Val de Marne**  
Bibliothèque George Sand à 16h

JUN 2007

**Du 18 au 30 : Exposition de l'Atelier d'Art Municipal**  
Hall de la Mairie - Entrée libre aux horaires d'ouverture de la mairie

**Judi 21 : Fête de la musique**  
Espace mitoyen à la Plaine de Jeux à 19h

**Vendredi 22 : Fête annuelle de L'Ecole Municipale de Gymnastique**  
Gymnase Pierre de Coubertin

**Samedi 23 : Fête annuelle de L'Ecole Municipale de Bébé Gym**  
Gymnase Pierre de Coubertin

**Dimanche 24 : Brocante**  
Avenue Charles Péguy de 8h à 18h  
\* Renseignements et inscriptions au 08.91.70.01.31

**Mardi 26 : Remise des prix de l'Ecole Municipale de Musique**  
Maison Pour Tous à 19h

JUILLET 2007

**13 Juillet : Spectacle Pyrotechnique**  
Stade annexe à 23h

# CALENDRIER 2007



Valable toute l'année, même les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> mai

*La Zueue-en-Brie*

## Collectes sélectives

**Bac à couvercle jaune** (emballages secs et propres : bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons et cartonnettes, briques alimentaires)

**Pour toute la ville**  
le lundi de 16h à 22h



**Caissette verte** (le verre sans bouchon ni capsule)

**Pour toute la ville**  
le mercredi de 16h à 22h



**Caissette bleue** (les journaux-magazines, prospectus)

**Pour toute la ville**  
le lundi de 16h à 22h



Un doute, une question ? ...

**N° Vert 0 800 099 719**

Appel gratuit



## Les déchets ménagers spéciaux le service Planète

- Place de l'Hôtel de Ville**  
Le dernier samedi du mois  
de 10h30 à 12h30
- Avenue des Clématites**  
Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois  
de 18h à 20h
- Route de Combault**  
Le 4<sup>ème</sup> mardi du mois  
de 18h à 20h



## Collecte des ordures ménagères

**Pour le pavillonnaire**  
le lundi et le vendredi de 16h à 22h



Illustration : service communication CAUW - photos : Les Eco-citoyens et CAUW - Octobre 2007

# CALENDRIER 2007



*La Zueue-en-Brie*

## Collecte des encombrants



**Pour le pavillonnaire**  
Collecte 1 fois par mois  
le dernier lundi du mois  
de 5h30 à 13h30

Un doute, une question ? ...

**N° Vert 0 800 099 719**

Appel gratuit

## Collecte des déchets verts

**Secteur 1 :**  
le lundi de 16h à 22h  
**Secteur 2 :**  
le mardi de 16h à 22h



Plus de 400 000 visites par mois sur [www.orpi.com](http://www.orpi.com)



## Immobilier Caudacien du Particulier

1 Bis Route du Pont Banneret-94510 LA QUEUE EN BRIE

# 01.45.76.20.20

NUMÉRO 1 POUR VOTRE BIEN.

[www.orpi.com](http://www.orpi.com)

### ESTIMEZ VOTRE BIEN GRATUITEMENT



Le 1er réseau national immobilier s'installe à **LA QUEUE EN BRIE**

# 13 000 m<sup>2</sup>

## PARKING 750 PLACES



ZAC des Boutareines à côté de **IKEA** 94350 VILLIERS-SUR-MARNE

**OUVERTURE** : lundi/samedi 9h - 20h  
dimanche 10h - 19h sans interruption

**BRICO • DÉCO • JARDIN • BÂTI**

## SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



### C.S.C.A. VAL DE MARNE

Centre agréé préfectures N° S094T062

*Centre Sécurité - Contrôle Automobiles*

Ouvert du Lundi au Samedi  
avec ou sans rendez-vous

59, rue du Général de Gaulle - RN4 - 94510 LA QUEUE EN BRIE

Tél. : 01 45 94 40 00 - Fax : 01 45 94 04 02



## Pompes Funèbres Marbrerie

Organisation d'obsèques

Prévoyance funéraire

Correspondant Roblot Assistance après décès • Caveaux • Fleurs

Monuments • Entretien de sépultures

## Pompes Funèbres Générales

44, rue du Général de Gaulle - 94350 Villiers-sur-Marne

Tél. 24h/24 - 7 jours/7

# 01 49 30 24 87

OGF S.A. Habilitation N°02-94-056 - [www.pfg.fr](http://www.pfg.fr)